



LES RENCONTRES VILLE-HOPITAL EN SANTE DU DOUAISIS



« Les soins palli'actifs au Centre Hospitalier de Douai »





Centre
Hospitalier
de DOUAI

L'Unité de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier de Douai



Centre
Hospitalier
de DOUAI

Docteur Anne Vanbesien

Chef de service USP – CH Douai



L'Unité de Soins Palliatifs

Une unité de court séjour

10 lits autorisés

(ouverture avril 2010)



Une USP : qu'est-ce que c'est ?

UN MOUROI ? NON en tout cas pas souvent.

Un exemple parmi tant d'autres... Madame H, choc septique après 1^{ère} cure de chimiothérapie pour néoplasie plurimétastatique - pronostic vital engagé
Finalement évolution favorable - reprise de chimiothérapie... Chirurgie réhospitalisation pour détresse respiratoire 6 ans après la première hospitalisation.



Une USP : qu'est-ce que c'est ?

UN SERVICE D'URGENCES ? NON mais parfois.

La détresse respiratoire aiguë : pas une urgence d'intubation mais il est urgent d'essayer d'obtenir un soulagement de ce symptôme majeur d'inconfort...



Une USP : qu'est-ce que c'est ?

UN LIEU POUR TERMINER SA VIE ? NON pas toujours.

Surtout notre USP qui comme toutes les unités ouvertes après 2008 est une unité de court séjour IE dont la durée moyenne de séjour doit être conforme à la moyenne nationale (environ 15 jours).



Alors qu'est-ce que c'est ?

TEXTES / CIRCULAIRE DE 2008

« L'USP est une structure spécialisée qui accueille de façon temporaire ou permanente toute personne atteinte de maladie grave, évolutive, mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, lorsque la prise en charge nécessite l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire ayant des compétences spécifiques. »



Comment on y vient ?

Comme pour chacun et ce n'est pas prêt de changer **palliatif = mort**, alors que **palliatif** vient du grec **pallium** (manteau qui entoure, qui protège).

Pour y entrer il faut être préparé ou accompagné...



Comment on y vient ?

Par qui ? quand on vient du domicile :

- médecin traitant
- oncologue
- réseau, HAD
- entourage familial ou soignant (IDE, pharmacien...)



Comment on y vient ?

Si hospitalisé : MCO, SSR, EHPAD ou MAS.

Equipe mobile de Soins Palliatifs (**qui n'intervient pas au domicile**).

Pour les EHPAD et MAS essaye plutôt d'aider à éviter l'hospitalisation.



Comment on y vient ?

Comment préparer le patient et/ou ses proches ?

- Toujours difficile...
- Expliquer au patient que c'est une unité d'où l'on peut sortir, où l'on prend en charge « tout ce qui ne va pas à cause de la maladie ».
- Souvent les patients ne veulent pas venir parce que palliatif = mort , mais une fois dans l'unité ils ne veulent plus sortir...



Quand on y est

Un patient disait l'autre jour en téléphonant à ses proches peu de temps après son admission :

« Je suis dans le service bien-être... »

Bien sûr pas toujours aussi idyllique...



Qu'est-ce qu'on y fait ?

PRISE EN CHARGE DU PATIENT :

- physique
- psychologique
- sociale
- spirituelle



Prise en charge du patient

PHYSIQUE

Douleur, dyspnée, occlusion, hémorragie...

Avec des examens complémentaires si utiles à la prise en charge et avec des traitements actifs s'ils permettent d'espérer un gain de vie et de qualité de vie.



Prise en charge du patient

Psychologique bien sûr s'il le souhaite par nos psychologues (cf. ateliers) et toute l'équipe formée à l'écoute.

- **Sociale**
- **Spirituelle**



Prise en charge du patient

Soins **médicamenteux** et **thérapies non médicamenteuses** (cf. ateliers).

- **Prise en charge des proches**

- Réalisés par une équipe multidisciplinaire (aumônerie et bénévoles formés aux Soins Palliatifs).



Prise en charge des proches

Pendant et après l'hospitalisation...

Nombreux suivis de deuils dans toutes ses dimensions.



Comment sort-on de l'unité ?

Malheureusement décès ...

ENVIRON LA MOITIE DES PATIENTS SORTENT DE L'UNITE

- **RETOUR AU DOMICILE:** préparé avec le patient et ses proches en concertation avec l'assistante sociale après discussion collégiale lors de la réunion de synthèse.

Avec les intervenants nécessaires (IDE, SSIAD, HAD, PRESTATAIRE, RESEAU...) si accord du patient et/ou des proches.

- Avec courrier au médecin traitant et ordonnances pour les premiers jours (parfois faxée à la pharmacie)



Comment sort-on de l'unité ?

Parfois RAD impossible

Orientation SSR ou EHPAD...

Car nous sommes court séjour !

Mais le patient a le droit à plusieurs séjours



Des questions





Centre
Hospitalier
de DOUAI

Equipe Mobile de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier de Douai



Centre
Hospitalier
de DOUAI

Docteur Barbara Carlier

Praticien hospitalier

Mme Valérie Stachowiak

Infirmière

Equipe Mobile de Soins Palliatifs

CH Douai



Présentation

Depuis 2000

- Equipe multidisciplinaire et pluriprofessionnelle
- Médecins
- Cadre de santé
- IDE
- Psychologues
- Assistante sociale
- Secrétaire





Présentation

- Locaux situés au RDC côté A.
- E.M.S.P. est présente de 8H30 à 17H, du lundi au vendredi.
- PEC pluridisciplinaire et interdisciplinaire.
- Compétences spécifiques en soins palliatifs.
- Staff quotidien et réunion de synthèse pluridisciplinaire hebdomadaire.



Présentation

- **Missions :**

- Aide, soutien, écoute active, conseils aux soignants qui prennent en charge des patients en fin de vie dans d'autres services et autres structures.
- Prise en charge globale du patient et de son entourage familial
- Prise en charge de la douleur et des autres symptômes, l'accompagnement psychologique et psychosocial.
- Favoriser le rapprochement, le retour et le maintien à domicile.
- Sensibilisation aux soins palliatifs et à la réflexion éthique.
- Formation pratique et théorique.

- **Pas d'actes de soins**

- **Consultations**



Accompagnement, conseil, soutien

- Intervention dans les situations posant des problèmes d'évaluation et de traitement des symptômes sans se substituer à l'équipe soignante.
- Aide à la réflexion éthique quand se pose la question d'une orientation des soins voire d'une limitation de soins/de traitement.
- Soutien psychologique et/ou social du malade, des proches pendant la maladie et/ou après le décès.
- Soutien social pour envisager le devenir.
- Travail en collaboration avec les professionnels de la ville (médecin traitant, IDEL, SSIAD, réseaux de soins palliatifs, HAD...)



Formation enseignement

- Formation continue du personnel médical et paramédical.
- Accueil des stagiaires dans le cadre de la formation du DUSP, EIDE.



L'EMSP au sein du CHD

Activité transversale

- Intervention à la demande des professionnels dans les différents services du CH (MCO, HDJ, Hôpital psy, EHPAD)
- Déplacement au lit du malade et auprès des soignants
- Rôle de conseil et de soutien auprès des équipes soignantes des services
- Soutien des patients et de l'entourage
- Diffusion de la démarche palliative



L'EMSP dans les établissements médico-sociaux

- Neutralité du regard
 - Accompagnement du résident et de sa famille
- Soutien / Ecoute
- Aide dans les décisions thérapeutiques et les démarches d'accompagnement
 - Réassurance des soignants sur les soins et les décisions thérapeutiques envisagées
 - Expertise et conseils thérapeutiques
 - Groupes de paroles, débriefings



L'EMSP dans les établissements médico-sociaux

- Directives anticipées : aide éventuelle à leur expression et leur formulation.
- Aide à la résolution de situations complexes avec notamment la collaboration EMSP/médecin traitant.
- Appui au développement de la culture palliative en interne, par la formation, la réflexion éthique.
- Réponse aux demandes des professionnels de santé concernant des résidents étant ou ayant été hospitalisés (permanence téléphonique).



Modalités d'appel

- **Demande validée par le médecin référent du patient suite à :**
 - une évaluation soignante,
 - une demande du patient,
 - une demande des familles.

- **Pour les interventions en intra-hospitalier, appel du secrétariat :**
03 27 94 76 90

- **Pour les interventions dans les établissements médico-sociaux :**
06 24 64 71 05



Modalités d'appel

- Éléments à transmettre :

- Nom prénom du patient et de la structure d'accueil
- Nom du médecin référent
- Motif de la demande : prise en charge médicale et /ou paramédicale et /ou psychologique et /ou sociale et /ou si patient déjà suivi par E.M.S.P.
- Un numéro de téléphone



Modalités d'appel

- Pour les établissements médico-sociaux, suite à la demande :

- L'IDE de l'E.M.S.P. contacte la structure dans les 48h pour définir l'organisation de la prise en charge.



Des questions





Merci pour votre attention